

Au nom de la Fédération des Chambres de Commerce et au nom de chacun de nous, je prie donc Monsieur Vandry d'accepter nos sincères remerciements.

Messieurs, avant de vous communiquer l'exposé des remarques qu'il incombe à macharge de Président de soumettre à votre appréciation, j'ai le regret de vous signaler la disparition de l'un de nos Directeurs, Monsieur Joseph Huette, de St-Hyacinthe, et c'est un devoir pour moi d'offrir à sa famille les vives sympathies de la Fédération et de l'assurer de la large part que nous prenons à sa profonde douleur.

L'an dernier à l'ouverture du congrès, j'étais heureux de remercier les membres délégués des Chambres-sœurs qui étaient venus nous apporter le concours de leur savoir et de leur expérience à l'étude des questions commerciales. Cette année, je constate qu'un plus grand nombre encore sont accourus ici sans autre considération que la satisfaction du devoir accompli, laissant de côté des affaires importantes pour venir étudier et éclaircir les problèmes si difficiles que nos commerçants ont quelquefois à résoudre dans le cours de leur carrière. A vous tous, Messieurs, je réitère mes remerciements les plus chaleureux. Il n'est pas nécessaire de rappeler à une réunion d'hommes aussi désintéressés que la vôtre, que nous devons, comme par le passé, nous restreindre à la discussion des questions d'intérêt général et éviter toutes celles qui seraient de nature locale ou personnelle. Si nous voulons procéder avec diligence à résoudre toutes les questions inscrites au programme, je me vois obligé de faire appel à la bienveillance dont vous êtes coutumiers à l'égard de votre Président pour l'aider efficacement à atteindre ce but.

Les demandes d'affiliation de sept Chambres-sœurs sont un témoignage flatteur de l'efficacité des travaux de la Fédération. De même que l'an dernier, j'espère que nous suspen-